



AIDE-MÉMOIRE

DEMANDE DE VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – PERMIS DE CHAUFFEUR AUTORISÉ

(en vertu de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* [LTRPA])

Note : Le présent aide-mémoire peut être remis au demandeur à titre d'information.

1. DÉMARCHES DU DEMANDEUR

Remplir le formulaire *Demande de vérification des antécédents judiciaires – Permis de chauffeur autorisé* (SAAQ 7869 30) de la SAAQ en caractères d'imprimerie ou à l'écran, l'imprimer et le signer à la section **5**.

Acheminer votre demande à :

Note : Ne pas vous présenter en personne à cette adresse, car celle-ci n'est pas un comptoir de service à la clientèle.

Division de l'habilitation sécuritaire

600, rue Fullum, 8^e étage, local 8.14
Montréal (Québec) H2K 3L6

en y joignant :

- › un mandat-poste ou un chèque visé au nom du ministre des Finances du Québec d'une somme de 82,50 \$;
- › les photocopies de deux pièces d'identité valides (dont une avec photo), par exemple :
 - permis de conduire;
 - carte d'assurance-maladie;
 - passeport;
 - certificat de naissance.

2. MISE EN GARDE

Afin d'éviter un délai supplémentaire de traitement ou un refus de la demande, assurez-vous :

- › de bien remplir toutes les sections du formulaire et de signer à la section **5**;
- › de joindre votre paiement;
- › de l'exactitude des renseignements inscrits dans le formulaire (nom, prénom, date de naissance, conforme aux pièces d'identité fournies);
- › que les photocopies des documents sont lisibles et claires;
- › que l'adresse de retour, inscrite dans le formulaire, est la même que celle figurant sur les documents d'identification.